

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 14 JUIN 1979 - N° 936

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Offensive populaire au Nicaragua

Tandis que le pays est paralysé par une grève générale, les combats se poursuivent entre les forces sandinistes et la garde nationale dans la capitale. Le bunker de Somoza a été bombardé par des pilotes insurgés.

Des commandos sandinistes ont attaqué mardi le secteur militaire de l'aéroport international.

De son côté Somoza a donné l'ordre à son aviation de bombarder les secteurs de la ville tenus par les forces populaires.

Lire en page 6

Premier bilan des élections européennes

Lire en page 4

Dans Le Quotidien du Peuple du samedi 16 juin

Dans notre série d'articles publiée après le voyage en Chine d'une délégation du Comité central du PCR ml

Les quatre modernisations en Chine

Notre dossier :

Travail précaire, travail sous-payé : l'intérim 1979

TRAVAILLEURS IMMIGRES EXPULSIONS EN SERIE DES FOYERS

Après Strasbourg, Nanterre, Romainville... des résidents jetés à la rue par les CRS à Dijon.

Les travailleurs dijonnais ripostaient le soir-même

77 expulsions de travailleurs ont eu lieu dans deux foyers Sonacotra de Dijon (Côte-d'Or) mardi à 6 heures du matin. Déjà, le 1^{er} juin, aux foyers Sorbier et Primevère de Nanterre (Hauts-de-Seine) 12 résidents également en grève des loyers, étaient expulsés par les flics, pour «non paiement de loyer». Quelques jours plus tard, un semblable coup de force avait lieu cette fois contre les résidents du foyer de Romainville dans la région parisienne.

Ainsi, les faits le montrent : il ne se passe plus une semaine dans la dernière période, qui ne voit l'expulsion de résidents en lutte, par les flics, faisant ainsi appliquer les jugements issus des différents procès intentés par la Sonacotra. Cette intensification de la répression qui vise bien sûr à casser vite et définitivement un mouvement fort déterminé pour les conditions de vie et de logement, intervient en outre, — et ce n'est pas un hasard — quelques jours après l'adoption de la loi scélérate Barre-Bonnet contre les travailleurs immigrés.

Cette répression est bien le tout premier pas vers l'application de cette loi qui pour l'essentiel permet au pouvoir d'expulser définitivement, selon son bon vouloir tout immigré censé «troubler l'ordre et le crédit public». C'est-à-dire tout immigré manifestant ou faisant grève.

La répression actuelle est bien la conséquence d'une loi qui vise à diviser la classe ouvrière en s'attaquant à sa partie immigrée qui, outre sa longue lutte pour le logement, prend aujourd'hui toute sa place dans les luttes contre le chômage, autre aspect de la politique du pouvoir.



Le 1^{er} juin, les travailleurs de foyers Sonacotra de Nanterre ripostaient à l'expulsion de résidents par les flics.

USINOR-DUNKERQUE

Après l'exclusion de 12 militants et la suspension des 800 syndiqués CFDT par le syndicat des Métaux

«Nous continuerons la CFDT à Usinor», déclare Claude Bernard au cours d'une conférence de presse

Lire en page 3

Lire en page 8

Quand le paternalisme cède le pas au capital immobilier

Trouver la meilleure combinaison possible entre travail et logement, entre exploitation de la force de travail et récupération de cette force : le patronat en général et les maîtres de forges en particulier ont toujours réglé avec le plus grand soin et pour leur plus grand profit cette question.

Les solutions retenues ont varié aux différentes phases de la domination capitaliste, en fonction de la division du travail, de l'organisation du procès de travail, de l'intervention de l'Etat, du rôle du capital immobilier. Mais les buts poursuivis sont restés les mêmes :

- assurer le recrutement de la main-d'œuvre ;
- assurer suivant les cas, la stabilité ou

la mobilité des travailleurs ;

- contraindre les travailleurs à un « bon usage » du salaire ;

- relayer et approfondir par le logement les divisions nées de l'entreprise ;

- impliquer dans tout un réseau de consommation obligée dans et autour du logement de larges fractions de travailleurs, créant des liens de dépendance supplémentaire au capital Solmer, usine « d'avant-garde », sans passé dans la région Fos-Etang de Berre, a d'entrée de jeu rompu avec les anciennes politiques de logement des employeurs. Cette anarchie organisée constitue une des divisions qui pèsent aujourd'hui le plus sûrement sur les travailleurs en lutte.



LE LOGEMENT DES SOLMER

De nos correspondants

« Plus de politique paternaliste, plus de ghetto, notre personnel doit avoir affaire à des sociétés immobilières comme n'importe qui ». Lorsqu'on parcourt les villes de l'Etang de Berre, de Martigues en Arles, de Fos à Vitrolles, cette affirmation de la direction Solmer semble inscrite dans l'espace. Non, il n'y a pas de ville-Solmer. Et si ici ou là quelques panneaux annoncent encore que tel quartier de

ville est « propriété privée » d'entreprise, c'est que les usines pétrochimiques, d'implantation plus ancienne, ne se sont pas tout à fait détachées d'une politique de logement d'avant guerre (CFR à la Mède, BP à Lavéra).

En Provence, les maîtres de forges, en matière de logement, ne possèdent rien... ou presque ! On est loin des cités Sollac ou du quartier de Gounincourt à Longwy.



Aigues Douces, Port-de-Bouc. Du HLM vertical, laid et dégradé...



...au HLM horizontal médiocre et coûteux. La Carraire-Miramas.

De la dispersion à la division

On ne peut pas loger 7 000 familles au même endroit ! Certes ! Mais c'est dans plus de 100 villes et villages à 60 kilomètres à la ronde, que sont logées les Solmer. Les villes abritant plus de 200 familles sont encore au nombre de 10. Cette dispersion orientée dès les premières réservations HLM par la direction, a pris une ampleur démesurée avec le développement de l'accession à la propriété.

Une chose est certaine, c'est que l'urbanisation dense et diverse, déjà existante de toute cette région des Alpilles à la mer, est entrée comme facteur positif pour la direction dans l'implantation de Solmer à Fos.

Urbanisation dense et diverse : de la ville ouvrière de Port de Bouc, à la station balnéaire de Sausset les Pins sur la côte bleue, en passant par le petit village typique

des Alpilles, les sociétés immobilières avec la bénédiction de Solmer ont pu monnayer de la différence, du standing, du grand luxe, où chaque catégorie de personnel pouvait espérer réaliser son rêve. La demande était là, les prix des terrains, soleil compris, ont fait le reste.

1976-1979 : les travailleurs de Solmer entrent en lutte et c'est la suppression des cars gratuits par la direction, les difficultés de mobilisation pour les syndicats, la course à l'information pour beaucoup et l'isolement dans des lotissements où la solidarité de classe a du mal à se reconstruire. Il n'y a pas de gardes patronaux, mais le tri se fait sûrement. Seuls les plus déterminés s'organiseront en voiture individuelle et feront les kilomètres nécessaires pour participer aux assemblées générales et aux actions.

« Depuis l'arrivée à Solmer on déménage »

Les locataires du groupe de maisons individuelles en location, au pied des tours de la ZAC Larousse à Miramas, racontent. Leur histoire est exemplaire de ce qu'ont vécu pas mal d'ouvriers Solmer. Mutation, ou départ plus ou moins volontaire : des familles quittent la Lorraine ou le Nord. Elles emménagent dans une tour de l'OPAC de la ZAC de Miramas ; pour d'autres, c'est la ZUP de Martigues ou les cités HLM de Port de Bouc. Puis, ce sera le passage dans de l'individuel local au pied des tours, puis l'achat d'une maison individuelle à Maramas ou ailleurs. D'autres quitteront la ZUP de Martigues pour Can-

ta-Perdreic, un autre collectif de la ville, avant de tenter aussi l'accession.

En 4 ou 5 ans, bon nombre de familles auront déménagé 3 fois. Cela prend du temps, de l'argent, de l'énergie, il est difficile de penser à autre chose.

Bien sûr, il ne sont pas obligés ! Du moins à première vue.

Etre travailleur posté au 10^e étage d'une tour OPAC. Les Lorrains et les autres ne s'y sont pas faits. C'est laid, sonore, dégradé dès les premières années et il n'y a pas de raison de s'y faire.

Les maisons individuelles ou les collectifs de meilleure qualité, en location, paraissent

être une solution. Mais pour des loyers plus élevés, l'aide au logement n'a pas suivi. Les plafonds de revenus fixés pour avoir droit à l'allocation-logement, ou à l'aide personnalisée au logement, sont si bas qu'il

suffit d'être posté à Solmer, même ouvrier, pour « crever le plafond ». Alors les familles payant leur loyer et charges autour de 1 000 F par mois se disent que tant qu'à faire, elle peuvent essayer de tenter l'accession.

Le temps béni des « promoteurs sociaux »

En fait tout est prévu pour cela. Dans une région où les maisons individuelles étaient surtout les résidences secondaires de la bourgeoisie, ce sont des secteurs entiers de villes qui se sont couverts de ces HLM horizontaux à acheter. Rassuen, Entressen à Istres, Raphaële en Arles, tout Saint-Martin de Crau (20 lotissements de ce type en 5 ans, pas moins dans ce petit village qui comptait 3 000 habitants en 1972).

30 % du personnel Solmer s'est lancé dans l'accession. Il est - du moins, il était - prévu d'atteindre

80 %. Tout tournait rond. Le prêt employeur remplaçait l'apport personnel, les banques accordaient les prêts même en période de restriction de crédit, Solmer se portait garante.

« Ça durera toujours trop longtemps »

Des traites qui vont de 1 200 F à 2 000 F. Depuis 1974 l'indice des prix à la construction est monté en flèche. Un comble, c'est la maîtrise, première arrivée au moment du démarrage de Solmer, qui a bénéficié de lotissements à des prix intéressants. Lorsque les ouvriers sont arrivés, le temps qu'ils aient droit aux prêts (1 an) c'était trop tard.

Aujourd'hui, la maison individuelle la plus modeste coûte 250 000 F. Plus les intérêts bien sûr, plus le notaire, plus la clôture, plus le jardin à planter, plus le mobilier à compléter, plus certaines charges (eau, chauffage) plus importantes.

Plus les réparations. Car ces maisons qui sont des HLM horizontaux, « on commence à les réparer, à peine on a mis le pied dedans ». Les malfaçons graves, ce n'est pas l'exception : c'est le cas général. Les habitants dans la quasi-totalité de ces lotissements sont en procès (infiltrations en tout genre, inondations, boiseries à refaire, conduite de gaz qui crève, etc.). Le maître d'ouvrage se retourne contre le maître d'œuvre, qui se re-

tourne contre... en attendant les 10 ans au-delà desquels les maisons ne seront plus garanties. Les habitants eux, en attendant, arrangent, réparent leur maison neuve.

« Ces maisons, ça durera toujours trop longtemps ». L'architecte de la Carraire à Miramas n'est pas gêné. Lui, il habite ailleurs. Lui a touché 10 % sur l'ensemble des travaux ; les travailleurs Solmer, eux, y laissent 40 % de leur budget. Alors, devant cette escroquerie légale, qui se répète à chaque nouveau lotissement, l'amertume est grande. Le titre de propriétaire qu'on a généreusement décerné aux travailleurs, ne sert qu'à leur faire accepter « parce qu'ils sont chez eux », ce qu'ils n'acceptaient pas en tant que locataires.

Trois ou quatre ans après leur construction, les lotissements sont jolis ; à chaque repos, à chaque jour de remonte, on a bricolé la maison au point de la transformer, la verdure a poussé et les roses fleurissent sur les bords de la Crau.

« Quand on soulève une pierre... »

Le temps du paternalisme, des œuvres sociales de De Wendel est révolu.

Solmer a inauguré en grand à Fos une nouvelle politique du logement à laquelle viennent en douceur les autres trusts pétrochimiques de la région. Aux anciennes cités ouvrières, « où tout le monde était pareil », la bourgeoisie a substitué des solutions qui creusent les différences, obligeant les familles à régler la question de leur logement comme des cas individuels. Car suivant que l'on a un apport personnel ou pas, suivant que l'on est juste en dessous ou juste en dessus de tel plafond fatidique, on aura droit ou pas.

La direction Solmer a joué à fond la carte du logement comme garante de son exploitation. Pour combien de temps ? Aujourd'hui les travailleurs luttent « pour vivre mieux ».

Des Lorrains, des gars du Nord, des Bretons et d'autres se sont déplacés jusqu'à Fos pour suivre les restructurations des patrons de la sidérurgie. Mais, il ne faudrait pas aller trop loin, car trop c'est trop. Installés aujourd'hui en Provence, on a demandé à ces travailleurs trop d'effort, pour que ne devienne pas leur, la ferme volonté de « vivre et travailler au pays ».

Usinor-Dunkerque

APRES 12 EXCLUSIONS DE LA CFDT, TOUTE LA SECTION SUSPENDUE !

«Nous continuerons la CFDT à Usinor».

Conférence de presse de Claude Bernard secrétaire de la section.

Le 30 mars, le Syndicat des Métaux de Dunkerque suspendait le conseil de la section CFDT d'Usinor. Il y a quelques jours, après une assemblée générale qui était le contraire même de la démocratie, il prononçait l'exclusion de 12 militants de la section, dont Claude Bernard, le secrétaire. Mais les choses ne se sont pas arrêtées là : mardi matin, les exclus apprenaient que l'ensemble de la section CFDT d'Usinor, soit 800 syndiqués, était à son tour suspendue ! «C'est la mort de la CFDT à Usinor Dunkerque qu'ils veulent» disait mardi Clau-

Claude Bernard devait tout d'abord rappeler le contexte de l'usine, avec son gigantisme, ses 25 km², son train à bande aussi long que les Champs Élysées, ses 10 800 travailleurs répartis selon les équipes du feu continu : «Quatre usines dans une seule»... Cela donne une idée des difficultés que peuvent rencontrer les militants syndicaux dans leur travail.

Pourtant, au fil des années et des conflits, souvent très longs, la section CFDT s'est nettement renforcée, passant de 15 % en 1973 à 35 % en 1978, rassemblant 800 adhérents, renforçant son implantation parmi les ouvriers. Elle a été de toutes les luttes...

Au vu de ce bilan plus que positif, l'énormité des mesures répressives par le syndicat et la FGM est encore plus grande.

DES PROCÉDÉS INDIGNES

Sur les questions financières, mises en avant, au départ contre deux militants, il n'y a toujours pas l'ombre d'une preuve. L'expert mis au travail par le Syndicat a donné ses premières conclusions, qui ne sont guère solides. Pour lui, il y a soit incompetence, soit malversation. Et il avoue pencher pour la deuxième hypothèse... Et c'est sur la base de ce «penchant» que le Syndicat décide 12 exclusions, tout en admettant qu'avant d'aller en justice (!), il attend d'avoir le montant exact des sommes détournées...

Ces procédés sont indignes, à plus d'un titre. Alors qu'aucune preuve n'est apportée aux accusations, ce serait aux accusés, considérés comme coupables, de faire la preuve de leur innocence. Ensuite, que penser d'un tel recours aux experts et à la justice bourgeoise, dans de telles circonstances ? Enfin, comment une instance syndicale peut-elle trancher, sur la base de premières conclusions de ce même expert, sans qu'aucune preuve ne soit donnée ?

«QUAND ON A DES PREUVES, IL N'Y A PAS BESOIN DE FAIRE TOUT ÇA»

Et pour cause. «Est-ce



38^e congrès de la CFDT, le meeting de la section suspendue a rencontré un large écho chez les congressistes.

que vraiment, c'est un problème financier ?, questionnait Claude Bernard. «Quand on des preuves, il n'y a pas besoin de faire tout ça». Il rappelait alors par le menu les diverses accusations alimentant la thèse de la malversation financière : les bordereaux des collecteurs, la somme allouée pour les dépassements d'heures de délégations, l'argent de *Syndicalisme Hebdo*, une histoire de poste radio, d'appareil photo... Autant d'arguments qui se dégonflent comme une baudruche, qui changent chaque fois qu'ils sont inutilisables, et qui ne tiennent pas debout.

Alors, pourquoi ?

«LES DIVERGENCES POLITIQUES, ON N'EN A PAS FAIT ETAT PUBLIQUEMENT...»

«Sur le plan politique, on ne comprend pas non plus». Bien sûr, des divergences avec le Syndicat ou la Fédération, il y en a et à l'intérieur des instances concernées, elles n'ont jamais été cachées. Par contre, elles n'ont pas été exportées hors de ces instances, jusqu'à la suspension du conseil de la section. Les contradictions les plus visibles sont apparues par exemple lors du congrès de Strasbourg, où la section a voté contre le projet de résolution. Il y a eu la marche sur Paris le 23, à laquelle la section a appelé, tout en distribuant avec discipline le tract du

de Bernard, lors d'une conférence de presse tenue à Paris. «On ne comprend pas», devait-il répéter plusieurs fois. D'une accusation portée contre deux élus CFDT, et qui n'est toujours pas prouvée, le Syndicat des Métaux, et la Fédération de la métallurgie passent allègrement à la dissolution de la plus grosse section de la métallurgie dunkerquoise, au moment où les travailleurs de la sidérurgie ont plus que jamais besoin de leurs sections syndicales dans la dure lutte contre les licenciements et la restructuration de la sidérurgie.

syndicat la condamnant. Il y a eu aussi le fait que la CFDT est restée à la table des négociations sur la sidérurgie, alors que ceux de Denain, se faisaient matraquer par les CRS. Il y a le désaccord sur la place accordée par la FGM aux négociations par rapport à l'action, sur la politique industrielle prônée par la FGM, et qui reconnaît la nécessité de la restructuration, et donc des licenciements...

Mais depuis quand ce genre de divergences justifie-t-il des exclusions, et la suspension de sections entières ? Alors, bien sûr, la FGM a beau jeu de rappeler qu'il s'agit d'une question financière, et que d'ailleurs, d'autres sections comme celles de Mardyck et de Longwy, ont des divergences et ne sont pas dissoutes pour autant...

L'ENJEU D'USINOR

Alors, quel est l'enjeu exact d'Usinor Dunkerque ? Comment justifier la caricature de démocratie qu'a constituée l'AG de syndiqués, dont le but initial, disait *Syndicalisme Hebdo*, était de «renouveler sa confiance dans l'ancienne équipe, ou d'en désigner une autre», et qui est devenue purement consultative, avec des listes bloquées assurant la majorité aux hommes du Syndicat, avec interdiction aux suspendus de se présenter, et dont le vote n'a même pas été déposé ! Il faut dire que malgré cette

accumulation invraisemblable de manœuvres, la FGM n'était même pas arrivée à faire voter le quitus ! L'enjeu d'Usinor n'est-il pas, entre autres, que la FGM ne veuille pas conserver une telle section dans une des usines performantes de la sidérurgie ?

«PAS QUESTION DE LAISSER MOURIR LES ACQUIS CFDT»

En tout cas, les exclus ont l'intention de poursuivre la lutte contre leur exclusion. D'autant plus que les travailleurs sont complètement dégoûtés par toutes ces mesures, mais que, à une écrasante majorité, ils soutiennent les exclus, et n'ont pas l'intention de déchirer leur carte. Pour eux, les suspendus et les exclus, il n'est pas question de laisser mourir tous les acquis de la CFDT sur Usinor. «La légitimité de la CFDT sur Usinor, c'est nous, on poursuivra la CFDT sur l'usine ! La poursuite de cette bataille passe, bien sûr, par une large information auprès des syndiqués CFDT.

Le congrès de Brest avait montré l'écho que rencontrait la question d'Usinor dans les rangs CFDT, malgré toutes les entraves mises par la FGM. A l'heure de la lutte contre les maîtres de forges, il est plus intolérable que jamais qu'on en vienne à liquider une section qui a prouvé depuis des années ses capacités de combat !

Monique CHERAN

● Vers la fermeture définitive des houillères de Carmaux ?

Les houillères de Carmaux sont une des dernières entreprises minières à fournir du gaz de coke aux communes environnantes. Le gaz de coke, résidu de la cokérisation de la houille, est un gaz lourd, combustible pas très performant mais presque gratuit.

Les houillères d'Aquitaine, filiales des charbonnages de France ont décidé de dénoncer le contrat qui les lie aux municipalités pour la fourniture du gaz. Désormais, le gaz fourni sera le gaz de Lacq, gaz beaucoup plus riche mais 10 fois plus cher.

Pour les mineurs de Carmaux, la fermeture de la cokerie signifie dans l'immédiat, la suppression de 300 emplois, et au bout l'arrêt définitif du bassin de Carmaux. La direction des houillères déclare que le bassin n'est pas rentable et est trop éloigné des grands secteurs européens, au bout du compte, se sont 2 500 emplois qui seront supprimés.

Après l'occupation du gazomètre le lundi de la Pentecôte, par des grévistes à l'occasion de la cérémonie de l'inversion des vannes, au cours de laquelle le maire fit appel au CRS sous prétexte de risque d'explosion, une manifestation avait lieu dimanche pour l'ouverture de la deuxième tranche de gaz naturel. Après un face à face chargé d'électricité avec les CRS, les dirigeants CGT proposèrent comme objectif la mairie où un soir de dépouillement on était sûr de trouver le maire. Les dirigeants syndicaux sont parvenus à éviter de justesse les affrontements.

● Publication des «comptes de la nation en 78» ou... Si c'est eux qui le disent !

Les comptables nationaux de l'INSEE viennent de remettre la dernière partie du rapport sur 78. Ce rapport confirme à la Commission des Comptes et Budgets Economiques de la Nation la persistance d'une situation assez catastrophique de l'économie. Le rapport indique notamment : «Les voies nouvelles selon lesquelles pourraient s'ajuster d'une façon durable l'offre de travail et la croissance n'apparaissent pas encore». En clair : le chômage n'est pas prêt de prendre fin. Suit la constatation que «le capital installé connaît une forte restructuration caractérisée par des déclassements d'équipements non rentables et de forts investissements de productivité».

Nos experts expliquent ensuite que les investissements faits dans la dernière période visent bien plus à un accroissement de la productivité qu'à créer des postes de travail.

Si c'est eux qui le disent...

● La grève aura coûté 600 000 tonnes à la direction de la Solmer

Les sidérurgistes de la Solmer ont maintenant repris le travail depuis lundi. «La rage au ventre» disent-ils ou encore «affamés mais pas battus». Les patrons de leur côté publient leurs comptes. L'usine ayant été immobilisée presque deux mois et la production des 5 400 ouvriers avoisinant les 9 000 tonnes quotidiennes, c'est près de 600 000 tonnes d'acier qui n'auraient pu être produites...

● Débrayages dans les succursales Renault du Midi

Depuis plus de trois mois les débrayages ont lieu à la succursale de Renault de Montpellier qui emploie près de 200 travailleurs.

Pour les mêmes conditions de travail et pour Renault le même prix de facturation les écarts de salaires sont de 150 à 200 F avec les employés de Renault à Marseille, Toulon, Nice et Grenoble.

Alors que les conditions de vie et de travail sont les mêmes, les ouvriers réclament la suppression de ces écarts.

La direction locale renvoie les protestations à la direction générale. Dix-neuf succursales subissant les mêmes discriminations vont s'engager dans le mouvement : et dès cette semaine, celles de Beziers et de Nîmes.

PREMIER BILAN DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Deux éléments se détachent avec netteté du bilan des élections européennes, tel que l'on peut maintenant l'établir, sur la base de l'ensemble des résultats. Le premier de ces éléments tient à l'ampleur des abstentions : 13 650 000 abstentions, c'est le chiffre le plus important jamais réalisé dans des élections sur l'ensemble du territoire depuis les débuts de la V^e république. On se doit d'ajouter à ce chiffre les 1 130 000 bulletins blancs ou « nuls » recensés dimanche dernier. Le deuxième élément d'importance concerne les répercussions que vont avoir les résultats sur les deux grandes coalitions — gauche et droite — comme sur chacun des partis pris en particulier.

LES ABSTENTIONS

Il existe dans notre pays un « palier » d'abstentionnistes, qu'on peut estimer à environ 15 % du nombre d'électeurs inscrits, soit un peu plus de 5 millions de personnes. Le chiffre de dimanche est infiniment supérieur ; très concrètement, plus de 7 millions de personnes qui s'étaient déplacées lors du 1^{er} tour des législatives n'ont pas été voter le 10 juin. Deux explications à cela : d'abord, la nature même de ces élections sans enjeu national, et les premières du genre. Aucun des partis n'est parvenu à démontrer, et pour cause, l'intérêt décisif que pourrait avoir la présence de tels ou tels députés au parlement européen. Ensuite, la lamentable campagne électorale, monopolisée par les quatre. A l'évidence, un certain nombre d'abstentions expriment un phénomène de rejet vis-à-vis de l'attitude des quatre grands partis bourgeois. Ce rejet trouve probablement son origine dans des motivations très diverses, puisqu'aussi bien des électeurs traditionnels de toutes les tendances politiques de la bourgeoisie se sont abstenus. L'abstention d'un électeur traditionnel du PCF n'a pas la même motivation que celle d'un électeur du RPR.

Une chose est certaine : ce record d'abstention est à considérer comme un échec pour les quatre partis bourgeois, eux qui avaient développé une très intense campagne pour le vote. Le bureau politique du PCF ment de manière éhontée quand il prétend que « beaucoup d'abstentions ou de votes nuls traduisent les réticences et les résistances, la réserve de millions de Français à l'égard d'une opération qui met en péril la souveraineté et l'indépendance du pays ». Le PCF tente par là d'annexer des voix qui refusent sa politique et ses propositions.

LES BULLETINS « NULS »

Leur nombre — 1 129 283 — est notable. Là encore, si on prend en considération le fait que le nombre de bulletins « nuls » se situent généralement autour de 600 000, on constate que plusieurs centaines de milliers d'électeurs ont accompli un geste politique en allant déposer un bulletin dans l'urne, mais un bulletin qui ne soutient aucune des listes en présence. Plusieurs forces politiques — dont les marxistes-léninistes — appelaient à cette action.

Sans vouloir faire dire aux chiffres plus qu'ils ne veulent dire, force est de constater que près de 15 millions d'électeurs — inscrits — n'ont voté pour aucune des listes en présence. Ces chiffres doivent être gardés en tête pour examiner les différents résultats.

LES « PETITES LISTES »

L'expression a fait fortune, mais elle est vide de sens. Quelles motivations communes

peut-on trouver à ceux qui ont voté écologistes ou Laguiller, et à ceux qui ont voté pour l'Eurodroite ou Pougade ? Les 880 000 voix des écologistes expriment un double phénomène : celui d'une sensibilisation sur les problèmes de l'environnement, et celui du rejet d'une certaine conception de la politique. Le premier aspect semble avoir pris le dessus, si l'on considère que les écologistes obtiennent leurs meilleurs scores dans des lieux où se déroulent des luttes « écologiques », notamment antinucléaires. Les 600 000 voix réunies par la liste Laguiller sont pour une large part dues à des votes d'hostilité envers les deux grands partis de gauche. Elles sont aussi le fruit des nombreuses campagnes électorales de Lutte ouvrière, qui sur des bases disons « larges », semble avoir pour but essentiel de réunir des voix autour du nom d'Arlette Laguiller.

A droite, quelques mécontents ont voté Pougade, ou Tixier-Vignancour. Ils sont quand même 550 000, dont les voix font cruellement défauts à Chirac.

Enfin, les 370 000 voix recueillies par Servan-Schreiber consacrent la marginalisation peut-être définitive du « turlupin » de la bourgeoisie française.

DES ÉLÉMENTS DE COMPARAISON SÉRIEUX

Avant de voir plus en détail ce qu'il en est du score des quatre grandes formations bourgeoises, il est nécessaire de revenir sur la spécificité de ces élections, dans la mesure où cette spécificité rend difficile une réelle comparaison avec de précédentes élections. Par simplicité, ou par calcul politique, ou les deux à la fois, chacun y va de sa petite comparaison : l'*Humanité* publie la liste des départements ou le pourcentage du PCF a augmenté, Chirac se réfère au score de Chaban-Delmas en 1974 pour prouver que les gaullistes sont en progrès, PS et UDF comparent avec leurs scores de 1978, pour démontrer que leur « résistance », qui leur « envoi ».

Soyons sérieux. Le seul élément de comparaison valable consiste à regarder le nombre des voix d'une élection à l'autre :

Par rapport au 12 mars 1978 :
l'UDF perd 1 270 547 voix, soit 18,64 %.
Le RPR perd 3 190 457 voix, soit 49,36 %.
Le PS perd 2 305 233 voix, soit 32,67 %.
Le PCF perd 1 722 126 voix, soit 29,33 %.

Pour le reste, toute comparaison pour être prise en compte doit tenir compte de trois éléments :

— Le premier, c'est que l'enjeu n'était pas du tout le même. En mars 78, il y avait un enjeu national très précis, avec gouvernement à la clé. En juin 79, il ne s'agissait que de désigner 81 des 410 députés d'un parlement



Ni le débat tronqué sur l'Europe, ni les querelles des partis bourgeois n'ont changé la situation des travailleurs. La lutte s'impose.

lointain, aux pouvoirs très limités. La campagne des partis bourgeois a été de ce point de vue d'une très grande ambiguïté : qui peut dire ce qui a déterminé les électeurs de l'appel à désigner des représentants au parlement européen ou de l'appel à faire un clair choix de politique intérieure ? Qui peut dire, par exemple, combien d'électeurs de droit ont voté pour Veil au nom d'une certaine conception de l'Europe, alors que placés devant un choix de politiques strictement intérieure, ils voteraient contre Giscard ? Qui peut dire, autre exemple, que ceux des électeurs qui ont voté pour que Maffre-Baugé soit présent au parlement européen voteraient forcément pour que le PCF accède au gouvernement du pays ?

— Le deuxième élément qui rend difficile toute vraie comparaison tient aux abstentions. Comparer les pourcentages des deux élections, ce serait admettre à priori que les abstentionnistes « nouveaux » sont également répartis dans l'électorat des quatre forces bourgeoises. En vérité, seuls les instituts spécialisés, dans plusieurs semaines, pourront nous fournir des éléments à ce sujet.

— Enfin, le troisième élément tient au mode de scrutin lui-même, radicalement différent. En 1978, on votait sur la base des circonscriptions : chacun sait le clientélisme des politiciens bourgeois, qui aboutit à ce que certains votent plus en fonction de « leur » candidat, qu'en fonction des grands équilibres nationaux. Le RPR, ou le PS dans le midi, « tiennent » ainsi solidement certaines positions qu'on n'a pas retrouvées dimanche. En 1978, on votait aussi en fonction de deux tours. Cela n'est pas négligeable, car cela détermine en partie les thèmes de la campagne : on ne fait pas campagne de la même manière selon qu'on doit se préparer au désistement ou pas. Notons enfin que l'existence de listes a aussi modifié les choses. Les votes pouvaient être différents sur la présence sur telle ou telle liste du député local, et du

représentant de telle organisation professionnelle. Combien d'agriculteurs, électeurs RPR, ont voté Veil pour envoyer Debattise au parlement européen ? Ces derniers éléments, qui sont plus que des nuances, jouent essentiellement au sein des coalitions. De fait, PS-PCF et UDF-RPR restent sensiblement dans les mêmes proportions qu'en 1978.

L'UDF

La liste Veil sort vainqueur de la bataille. L'opération était d'ailleurs bien montée, qui consistait pendant la campagne a nié toute implication intérieure à ces élections, pour, aussitôt les résultats connus, proclamer qu'il s'agit d'une massive approbation du président de la République. Une « approbation » qu'il faut remettre à sa juste place : moins de 16 % des électeurs inscrits ont déposé un bulletin Veil dans l'urne... Toujours est-il qu'il faut s'attendre à voir les duettistes Giscard et Barre redoubler d'arrogance.

LE RPR

Il est le grand perdant de ces européennes. Certes, la nature de ces élections le défavorisait. Certes, n'ayant plus le gouvernement, il n'a plus accès comme auparavant aux grands moyens de propagande. Mais tout de même, 16 %, c'est bien peu pour un Chirac qui vise les présidentielles. Chirac s'est accroché à une casserole qui risque de singulièrement l'encombrer, d'autant plus que certains, au gouvernement comme au sein même du RPR, ne vont pas manquer de la faire tinter. Guena n'a-t-il pas fait le « coup de Rocard », en allant dire son désaccord, le soir même des résultats, à la télévision ? Le thème du recours, s'il peut être payant en période d'enjeux nationaux, est difficile à maintenir en d'autres périodes, et les deux années qui nous séparent encore des présidentielles risquent d'être dures pour Chirac.

LE PS

Pour la première fois depuis 1973, il régresse, et qui plus est

sur un terrain qui lui était des plus favorables. Son ambiguïté fondamentale lui a coûté cher, qui consiste à se réclamer de l'union de la gauche tout en développant des thèmes, notamment sur l'Europe, très proches de ceux des giscardiens. A coup sûr, les dissensions du congrès de Metz vont réapparaître à la rentrée. Rocard et Mauroy ont pris la précaution de se montrer fort discret lors de cette campagne.

LE PCF

Des quatre, c'est peut-être celui qui est le plus content. Parce qu'il progresse ? Pas du tout, puisqu'il perd 1 700 000 voix. Il est content, parce que son écart avec le PS se réduit. En 1978, il y avait 4 points d'écart entre PS et PCF. Le PS ayant perdu 1 point, il n'en reste plus que 3 d'écart. Peut-être Marchais sera-t-il content quand le PS n'aura plus que 20 %... Mais alors se pose une question : à ce rythme, quand l'union de la gauche sera-t-elle majoritaire, quand le PCF pourra-t-il accéder au gouvernement, puisque tel est l'objectif qu'il a réaffirmé au 23^e congrès. La satisfaction du PCF, c'est la satisfaction de gribouille : on plonge dans l'eau pour ne pas être mouillé par la pluie...

Il est un slogan qui reste d'une cruelle actualité : « Les élections n'ont rien changé... ». Pas plus ces européennes que les législatives de l'an dernier. Alors, c'est vrai, il faut lutter. Il faut lutter parce que bien évidemment l'existence d'un parlement européen élu au suffrage universel ne change rien à la réalité de l'Europe, elle ne change rien à la menace que font peser sur notre continent les deux super-puissances. Il faut lutter parce que le chômage et la vie chère continuent — bien sûr — de sévir, et parce que le gouvernement ne relâche pas ses attaques contre les libertés démocratiques. Ces luttes là, elles sont l'affaire des travailleurs et des masses populaires, ceux-là même qui n'ont pas eu droit à la parole pendant la campagne électorale.

Nicolas DUVALLOIS

Nucléaire

DES RISQUES AUSSI DANS L'EXTRACTION DE L'URANIUM

Durant le week-end de la Pentecôte, s'est tenue à Saint-Jean-de-la-Blaquière la première réunion nationale du «réseau U», regroupant les associations en lutte contre les nuisances des mines d'uranium. Le village de Saint-Jean-de-la-Blaquière illustre bien

Une quinzaine d'associations de diverses régions étaient ainsi représentées, engagées dans la lutte contre les nuisances des mines d'uranium, Aveyron, Alpes-Maritimes, Estérel, Languedoc, etc... Maurice François, des comités Malville, et un représentant du syndicat CFDT des industries nucléaires étaient également présents à la réunion, animée par des membres des Amis de la Terre, depuis longtemps dans la lutte contre les dangers des mines d'uranium et auteurs du livre «Histoire d'U». Bien que plusieurs dizaines de permis de recherche et d'exploitation aient été déposés par les sociétés minières Cogema, Minatom, durant les deux dernières années, n'épargnant qu'un petit nombre de régions, les mines d'uranium demeurent

un peu les parents pauvres de la lutte anti-nucléaire. Pourtant les mines d'uranium sont importantes à plus d'un titre : la publication par les Amis de la Terre de Limoges d'un rapport secret du Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants (SCPRI) fait apparaître une augmentation de 200 % de la radio-activité des eaux de Limoges en deux ans, cela montre les dangers sérieux que représentent les mines d'uranium.

De plus, les conditions, dans lesquelles travaillent les mineurs, font des mines d'uranium l'élément de la chaîne nucléaire le plus nocif pour les travailleurs. Aux USA, où les normes de sécurité sont plus sévères qu'en France, une étude réalisée sur une popula-

cette lutte puisque tous les agriculteurs du village se sont regroupés pour refuser de vendre leur terre à la COGEMA, filiale privée du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) qui veut exploiter l'uranium de la région.

tion de 6 000 mineurs, ou anciens mineurs fait apparaître que 200 d'entre eux sont atteints d'un cancer du poumon ; ce chiffre devant être majoré des cancers qui pourront encore se déclarer chez ces mineurs après cette enquête.

Le gouvernement multiplie l'ouverture des mines d'uranium en France même. Il compte se servir de cela comme moyen de pression face au début d'organisation des pays du Tiers Monde ; ainsi, la France stocke l'équivalent de deux ans de consommation d'uranium, alors que les stocks de pétrole ne sont que de trois mois. Elle fait fonctionner ses mines métropolitaines en sous-capacité pour le cas où il lui serait nécessaire de s'auto-suffire pendant quelques temps (exigence

du Tiers Monde sur le prix de l'uranium, guerre économique ou guerre militaire).

Pour faire face à la nécessité d'information sur les mines d'uranium, les participants sont décidés à faire paraître quatre dossiers dans le cours de cette année, en supplément au journal «Gouffre» qui devient un organe de liaison et d'information rapide. De cette réunion, il ressort aussi la volonté de ne pas seulement dire «Non au nucléaire», mais de proposer des solutions alternatives. Pour cela la possibilité de créer des commissions Energie et Développement avec les Amis de la Terre, la CFDT et d'autres associations, a été évoquée.

Corr. NICE

● Amoco-Cadiz : les procès pour cet automne ?

Le procès concernant les plaintes déposées après l'échouage de l'Amoco-Cadiz pourrait s'ouvrir l'automne prochain, devant le tribunal de Chicago (USA). Plus de 150 plaignants, dont l'Etat français, des hôteliers, des communes, et des associations de pêcheurs ont demandé des dommages et intérêts après la catastrophe de mars 1978, où quelques 230 000 tonnes de pétrole avaient pollué les côtes bretonnes. L'ensemble des dommages et intérêts demandés représente la somme de deux milliards de dollars, l'Etat français en réclamant pour sa part 300 millions. Mais la durée du procès risque d'être fort longue, devant les nombreuses responsabilités mises en cause.

● Catastrophe écologique au large du Mexique

Un accident est survenu sur une plate-forme de forage off-shore, pour l'exploitation pétrolière au large du Mexique, à la suite d'un incendie sur cette plate-forme, les diverses conduites ont cédé, provoquant l'épandage du pétrole dans l'océan. Mais en même temps que le pétrole se libérait, le gaz remontait également à la surface, où il brûle. Cet accident est une véritable catastrophe, puisque c'est l'équivalent de quelques 4 800 000 litres de pétrole qui s'épandent chaque jour dans l'océan ; or, les responsables n'ont pas les moyens actuellement de stopper cette hémorragie, la conduite ayant cédé sous la surface. Ils devront entreprendre un nouveau forage à proximité du premier, ce qui pourrait prendre au minimum trois mois... Les 230 000 tonnes de pétrole de l'Amoco-Cadiz semblent dérisoires, et pourtant que de ravages, elles avaient fait sur les côtes bretonnes. Cette catastrophe au large du Mexique, menace l'outil de travail de près de 100 000 personnes qui vivent de la pêche.

● Communiqué

MOTION DE SOLIDARITE A LA LUTTE MENEES PAR L'EQUIPE DU CENTRE D'IVG ET DE CONTRACEPTION DE COLOMBES

Le meeting organisé le 8 juin 1979 par la Coordination des Comités Unitaires pour l'Avortement, la Contraception et la Sexualité apporte son entière solidarité à la lutte menée depuis le 2 mai par l'Equipe du Centre d'IVG et de Contraception de Colombes.

Leurs revendications, en particulier d'être à la fois Centre d'IVG et de Planification Familiale, s'intègrent totalement à la lutte que mène le Mouvement des Femmes pour la libre disposition de leur corps, lutte dans laquelle s'inscrivent les Comités unitaires. En effet, ce Centre, tel qu'il voudrait fonctionner correspond aux objectifs que se fixent nos Comités.

Motion adoptée à l'unanimité des personnes et comités présents au meeting du 8 juin 1979

● Licencié pour délit d'opinion... pour le maintien à son poste de Jean-Louis Guénégo

«Jean-Louis Guénégo, psychologue, titulaire depuis quatre ans et demi au Centre hospitalier de Semur-en-Auxois (Côte d'Or) vient de se voir notifier son licenciement à compter du 15 juin 1979, par une lettre recommandée du directeur de cet hôpital en date du 25 mai 1979. Ce dernier agit, semble-t-il en la circonstance, avec la couverture des ministères de l'Intérieur et de la Santé.

Pour justifier cette mesure, monsieur Dremont (le directeur) invoque une condamnation prononcée à l'encontre de Jean-Louis Guénégo par le tribunal de grande instance de Dijon le 23 février 1979. En effet, Jean-Louis Guénégo a été condamné par deux fois en avril 1977 et février 1979, suite au renvoi avec une soixantaine de personnes de Dijon de ses papiers militaires.

Privé, par le dernier jugement de ses droits civiques pendant un an, alors que d'autres renvoyés bénéficient au même moment de mesures de relâche, Jean-Louis Guénégo se voit donc interdire l'exercice de sa profession au Centre hospitalier de Semur.

Les droits les plus élémentaires de Jean-Louis Guénégo n'ont pas été respectés ; la privation des droits civiques permettant, semble-t-il, à toute direction administrative de procéder dans tel cas à des licenciements sans consultation, ni avis préalable des commissions paritaires.

En définitive par ce licenciement arbitraire, et le choix de cette procédure expéditive, sans précédent à notre connaissance, ce sont bien les convictions philosophiques et politiques de Jean-Louis Guénégo qui sont sanctionnées pour la seconde fois.

Face à une telle atteinte aux libertés et notamment à l'exercice fondamental du droit au travail, un collectif départemental contre les licenciements pour délits d'opinion, domicilié à Pralon, 21 410 Pont-de-Pagny, s'est constitué le 2 juin 1979, se fixant comme objectif prioritaire l'annulation de la mesure de licenciement.

COMMUNIQUE

● Communiqué

«Les groupes luttant contre les mines d'uranium en France se sont réunis à Saint-Jean-de-la-Blaquière, près de Lodève, dans le cadre des journées antinucléaires de la Pentecôte 1979 (2-4 juin). Les groupes présents ont tenu ainsi à affirmer leur solidarité active avec les associations et municipalités associées dans la lutte contre l'extension de concessions minières lodévoises et l'installation d'une usine de traitement de minerai : ces projets et réalisations constituent une menace contre l'environnement, le mode de vie et le style de développement que les habitants souhaitent dans la région.

Le choix du week-end de la Pentecôte illustre plus largement la volonté de ces groupes d'inscrire leur action dans l'ensemble des luttes rassemblant les opposants au programme nucléaire. La mise en œuvre de ce dernier enfonce les régions dans la crise et leur impose un type de développement incompatible avec les exigences d'une véritable démocratie : à Lodève comme à Longwy, à la Hague comme à Denain.

Un autre développement est possible, plus respectueux de l'environnement, plus proche des aspirations des populations, plus adapté également aux exigences des travailleurs.

Les groupes réunis à Saint-Jean-de-la-Blaquière ont réaffirmé la nécessité d'élargir leur lutte avec celles de d'autres formations associatives, politiques ou syndicales mènent en France et en Europe pour réorienter les choix énergétiques et permettre aux populations de contrôler l'avenir de leur région.

Il est bien connu par ailleurs que les réserves métropolitaines d'uranium sont insuffisantes pour répondre aux «besoins» du nucléaire que les technocrates imposent aux Français ; les compagnies minières s'approvisionnent en grande partie à l'étranger (notamment en Afrique) en accentuant la dépendance de type colonial de ces pays envers la France.

C'est le même pillage et la même aliénation économique et politique du Limousin au Niger, du Lodevois au Gabon, du Forêt au Zaïre.

Enfin devant l'ampleur des ambitions des compagnies minières «le réseau U» a jugé nécessaire de se doter de nouveaux moyens d'information d'actions et de coordination.

● Mobilisation de la population de Pont d'Isère (Drome) pour la libération de Rosemarie

Rosemarie, c'est la mère d'une petite fille de 7 ans. A la naissance de sa fille Elise, Rosemarie divorce car son mari est un homme violent, différent de celui qu'elle avait connu avant son mariage. Comme c'est le cas lors d'un divorce, le père a le droit de prendre sa fille un week-end sur deux. Or la fillette grandit, parle à sa mère de ce qui se passe avec son père, et des faits le prouvent : Elise est la victime de sévices sexuels de la part de son père. Rosemarie, alors refuse de donner son enfant à cet homme, et la justice l'accuse de «non présentation» de l'enfant lors des visites au père. La police vient même la chercher sur son lieu de travail ; le père est visiblement protégé en haut lieu dans l'appareil judiciaire, car non seulement le parquet de Valence refuse d'écouter Rosemarie, mais en plus elle est systématiquement condamnée à des mois de prison avec sursis, mais aussi elle doit verser des dommages et intérêts à son ex-mari...

...Rosemarie seule ne pouvait rien faire, un comité de soutien se créait il y a quelques mois. Lors de ses procès à Grenoble et à Valence la salle se remplit de femmes venues soutenir Rosemarie. Mais la justice continue à sévir et mardi 5 juin, Rosemarie est emprisonnée pour trois mois. La population, de Pont d'Isère où habite Rosemarie se mobilise et décide d'une série de manifestations visant à bloquer la nationale 7 pour expliquer et faire un appel à la solidarité de tous.

La manifestation de jeudi a vu la population très rapidement face aux forces de l'ordre qui étaient mobilisées fortement avec ordre de frapper. L'atmosphère était tendue mais il n'y a pas eu d'affrontement.

Vendredi on comptait 3 fois plus de monde que la veille, environ 200 personnes. Lundi sera organisée une mobilisation plus large. Maintenant on en parle à la télé à la radio.

Nous sommes tous décidés à continuer l'action pour la libération de Rosemarie. A bas la justice bourgeoise et sexiste !

Correspondance QdP et HR

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J
CCPN°23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Négociations israélo-égyptiennes sur l'«autonomie»

Les négociations israélo-égyptiennes sur l'«autonomie de la Cisjordanie et de Gaza» ont commencé lundi à Alexandrie en Egypte. Elles se présentent comme un prolongement du traité de paix séparé de Sadate avec Begin et ont pour but de faire passer ce traité pour le début d'un règlement global. En fait, ce plan de négociations a été condamné par l'OLP, seul représentant légitime du peuple palestinien. Sadate n'est nullement mandaté par le peuple palestinien, ni par les pays arabes pour négocier en leur nom. Le chef de la délégation sioniste, en arrivant, a déclaré que les conversations seraient «difficiles» en raison «de nombreuses divergences de vues».

Ces entretiens comme ceux qui les suivront le 25 juin à Herzliya, en Palestine occupée, seront uniquement consacrés à l'examen des questions d'ordre du jour et de procédures, l'examen des «problèmes de fond» sur l'autonomie étant renvoyé à juillet. Ces négociations s'ouvrent à l'heure où Begin intensifie ses bombardements au Sud-Liban et justifie l'implantation de nouvelles colonies sionistes en Cisjordanie. Les habitants de Naplouse ont commencé dimanche une grève générale pour protester contre la décision prise par Tel Aviv d'autoriser 300 colons, des fanatiques du bloc religieux, à s'installer sur le site d'Alon Morei. Le conseil municipal de Naplouse a adressé un télégramme au ministre israélien de la défense pour protester contre la «politique de confiscation des terres» et demander au gouvernement sioniste de «ne pas continuer à bafouer le droit des Palestiniens à leur terre, à défier les décisions des Nations Unies et à ignorer les vœux des peuples qui aiment la paix». A la reprise des négociations d'Alexandrie, le Premier ministre égyptien Mustapha Khalil a dénoncé le soi-disant «droit», qu'Israël s'arroge de poursuivre sa politique d'implantations en Cisjordanie et à Gaza en rappelant que la Cisjordanie a

été occupée «par la force». Il a également condamné les bombardements israéliens au Sud-Liban et les déclarations du ministre israélien de la défense selon lesquelles, Israël pourrait occuper de nouveau tout le Sinaï si l'Egypte venait à ne pas respecter les clauses du traité israélo-égyptien. Le vice-président égyptien Hosni Moubarak, qui fait une visite officielle aux Etats-Unis et le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance ont également exprimé leur commun désaccord à l'égard de la politique israélienne d'implantation de colonies dans les territoires occupés, qu'ils ont qualifiée d'«obstacle au processus de paix». Washington aurait demandé au gouvernement israélien de rouvrir l'université arabe de Bir Zeit, fermée depuis le mois de mai. Le 2 mai, les forces d'occupation sionistes y avaient blessé par balles plusieurs étudiants qui manifestaient contre la politique sioniste. Une soixantaine d'universitaires palestiniens et de membres de professions libérales en Cisjordanie condamnent dans un communiqué «les représailles exercées par les autorités militaires israéliennes contre les étudiants qui manifestent leur opposition à la politique d'implantation».

F.R.

● Afghanistan : massacres à Kaboul

Le porte-parole de l'organisation afghane Jamiat Islami : le rassemblement islamique, a demandé qu'une commission d'enquête internationale détermine dans quelles circonstances 32 femmes et enfants auraient été tués par les soldats il y a environ deux semaines, alors qu'ils venaient prendre des nouvelles de parents détenus dans la prison de Pului-Chari, près de Kaboul.

● Tunisie : Habib Achour en danger de mort

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs Tunisiens qui purge une peine de dix ans de travaux forcés à la prison de Bizerte a été victime jeudi d'un malaise grave dû à la nourriture qu'il avait absorbée. Le collectif tunisien du 26 janvier demande que les commissions médicales enquêtent en Tunisie pour déterminer les causes de ces malaises prolongés.

Nicaragua : alors que les combats font rage dans la capitale

L'IMPERIALISME US EN QUÊTE D'UNE SOLUTION DE RECHANGE

Tandis que des combats se déroulent entre les forces sandinistes et la garde nationale à quelques pâtés de maison du bunker de Somoza, l'aviation a pour la première fois bombardé des positions tenues par les insurgés à l'intérieur même de la capitale, montrant ainsi la gravité de la situation pour le régime. Dans le reste du pays, les sandinistes maintiennent en général leurs positions, plusieurs colonnes se regroupent actuellement vers le centre du pays, sans doute pour se diriger vers la

capitale. Par ailleurs, les Etats-Unis cherchent actuellement une solution pour remplacer Somoza par un régime «modéré» et conforme à la préservation des intérêts de l'impérialisme US au Nicaragua. D'autre part, suite à la décision du Pacte andin qui a condamné le régime de Somoza, les ministres des Affaires étrangères du Venezuela et de l'Equateur ont rencontré le dictateur lundi pour lui faire admettre une solution pacifique.

Deux semaines se sont écoulées depuis le déclenchement de l'offensive sandiniste qui après s'être emparée de plusieurs villes principales : Leon, Matagalpa et Esteli, (cette dernière reprise lundi à la garde nationale) doit faire face à la contre-offensive des troupes de l'aviation de Somoza, qui n'hésite pas à déverser napalm et bombes à billes sur la population insurgée. Une grève générale qui paralyse le pays depuis une semaine est venue s'ajouter à l'offensive militaire du front, qui semble maintenant se concentrer sur la capitale. Managua s'est transformé en piège pour les patrouilles de la garde nationale prises sous le feu des habitants des quartiers populaires, et des bidonvilles sommairement armés, mais bien décidés à en finir avec la dictature honnie. Si les armes et les munitions manquent dans les rangs des insurgés comme le signale Somoza, qui compte jouer sur cette faiblesse, les volontaires eux sont très nombreux à vouloir combattre aux côtés du Front. Le moral des soldats de la garde nationale est au plus bas comme en témoignent les propos des chefs de la garnison de Matagalpa, qui dans une communication avec l'Etat-major, interceptée par le Front sandiniste, menaçait de se rendre avec ses hommes si on ne lui envoyait pas immédiatement des renforts. Là où ils contrôlent la situation, comme à Leon, les sandinistes organisent la distribution du ravitaillement à la population.

RISQUES D'EXTENSION DU CONFLIT EN AMERIQUE CENTRALE

Lundi, au cours d'une conférence de presse donnée depuis son bunker, Somoza a réitéré ses accusations contre plusieurs pays voisins dont le Costa Rica accusé de donner refuge aux sandinistes. Ils ne s'en est pas tenu là, puisque samedi 200 commandos aéroportés ont été largués sur Guanacaste, en plein territoire Costaricain. Les risques d'extension du conflit à plusieurs pays d'Amérique centrale sont renforcés par le fait que plusieurs centaines de



Les combattants du Front Sandiniste scrutent le ciel afin d'éviter les bombardements au napalm et les bombes à billes de l'aviation de Somoza.

soldats combattant sous l'uniforme de la garde nationale auraient été «prêtés» par les gouvernements du Salvador et du Guatemala à Somoza pour tenter d'endiguer l'insurrection sandiniste. La semaine dernière déjà, le FSLN a capturé le colonel guatémaltèque Castaneda qui commandait des opérations militaires à Leon. Conscients des menaces de guerre que font courir à la région Somoza et ses alliés, les 5 pays du Pacte andin après avoir condamné le régime qui gouverne le Nicaragua, ont dépêché les ministres des Affaires étrangères du Venezuela et de l'Equateur pour rentrer en pourparlers avec Somoza. Pour sa part, le Front sandiniste a fait savoir qu'il refuserait toute médiation.

LES USA ETUDIENT UNE SOLUTION DE REMPLACEMENT

La situation a été jugée assez grave par les Américains pour qu'ils décident l'évacuation de leurs ressortissants au Nicaragua (au nombre de 3 000). Celle-ci est retardée par la violence des combats qui se déroulent dans la capitale et bloquent la route qui mène à l'aéroport. Les liens du régime de Somoza avec l'impérialisme américain sont étroits comme l'a rappelé le FSLN qui, réussissant à prendre la parole à la conférence de presse de l'ONU vendredi à New-York, a protesté contre «le

transport d'armes au régime de Somoza par des avions de l'armée américaine».

Si le département d'Etat américain reste prudent sur l'issue des combats : «Si les combats étaient vifs, dit-il, aucun des deux camps ne paraissait avoir subi de défaite majeure», il n'envisage pas moins une solution de remplacement à Somoza. La presse américaine dans son ensemble témoigne des efforts du gouvernement américain pour convaincre Somoza de se retirer afin d'éviter que les sandinistes ne s'emparent du pouvoir. Ainsi le *Washington Star* écrit que Somoza «doit quitter le pouvoir avant qu'il ne soit trop tard pour que l'opposition modérée et la garde nationale constituent un nouveau gouvernement, face à la force croissante démontrée lors

de la dernière offensive par les rebelles sandinistes d'orientation marxiste». Le désarroi de l'impérialisme américain apparaît dans un éditorial du *Washington Post* qui regrette amèrement qu'une solution de rechange n'ait pas été trouvée dès l'année dernière lorsque Somoza faisait déjà face à une offensive importante du FSLN et à une grève générale.

Une situation qui rappelle assez l'impasse de l'impérialisme américain en Iran, même si l'enjeu stratégique du Nicaragua n'est pas le même. La fin de la domination américaine sur ce pays avec ses répercussions, pourrait avoir des conséquences immenses pour tout le sous-continent américain, traditionnellement chassée gardée de l'impérialisme US.

Frank ROUSSEL

● Le roi Hussein à Paris

A sa sortie de l'Elysée, Hussein de Jordanie a déclaré qu'il ne pouvait y avoir de paix durable sans le retrait d'Israël des territoires occupés et de Jérusalem, et a réaffirmé le droit à l'autodétermination du peuple palestinien. Après avoir qualifié les relations entre les deux pays «d'excellentes», il a ajouté que la France et la Jordanie «s'attachent à défendre une paix durable et acceptable par tous les peuples et les générations futures».

Dans nos prochaines éditions :
Les deux superpuissances
à l'heure des accords SALT

40^e congrès HLM à Marseille

L'OPPOSITION DE SA MAJESTE

La réforme Barre du logement est une attaque frontale contre les travailleurs. Contre les 20 millions de Français logés dans des appartements trop petits ou sans confort et qui ne peuvent en changer car on ne construit plus assez de logements neufs. Contre les 12 millions de locataires HLM qui vont avoir à supporter des hausses de loyer de 30 à 40 %, seul un tout petit nombre d'entre eux pouvant bénéficier de la nouvelle aide au logement, l'APL.

Entre le libéralisme giscardien et les intérêts des locataires, certains auraient voulu voir les délégués au 40^e congrès des HLM trancher et condamner franchement la réforme du logement. C'était l'espoir, entre autres, de la CNL (confédération nationale du logement) qui en avait émis le vœu lors de son récent congrès de Clermont-Ferrand. C'était se faire beaucoup d'illusions.

LA FIN DES PRIVILEGES

Certes, le mouvement HLM est condamné à terme par la

réforme giscardienne. La suppression de son financement privilégié des logements neufs le laisse désarmé, face à la concurrence directe des promoteurs privés. La distribution au compte-goutte de l'APL aura comme effet d'augmenter encore le nombre de loyers impayés, qui atteint déjà, par endroits, 20 à 30 %. Et puis, c'est la fin, pour ces notables HLM, de toutes les contreparties électorales qu'entraînait le monopole de l'attribution des logements aux loyers les plus abordables.

Mais il ne faut pas oublier que cette réforme, les dirigeants HLM ont été dans les premiers à la réclamer : l'époque n'est pas bien éloignée où la principale revendication de leurs congrès était... la libération des loyers. Et qu'attendre de ces congressistes ? Ils sont loin de représenter les usagers des HLM. Parmi eux se côtoyaient Claudius Petit, le sinistre patron de la Sonacotra ; Boissier qui, quand il ne préside pas les Conseils d'Administration de sa société d'HLM, redevient le patron des promoteurs privés ; Denvers, le président du mouvement HLM, qui est aussi un notable du PS ; Robert Lion qui, avant d'être Délégué général des HLM, était directeur de la construction au ministère ; Paulette Fost, administrateur de l'OPDHLM Seine-Saint-Denis et député PCF...

Alors, ce fut plutôt le Congrès de sauve-qui-peut — chacun pour soi.

FEU VERT
POUR LA RÉFORME

Une motion, votée par 71 % des congressistes, émet bien quelques critiques sur la réforme, exigeant plus de moyens financiers pour une meilleure politique sociale. Mais c'est aussi l'avis du gouvernement qui craint une violente explosion sociale s'il applique trop brutalement sa réforme.

Mais le clou du congrès, ce fut le vote, par une majorité de 65 % du «projet HLM», sorte de codé du mouvement présenté comme l'unique planche de salut et ardemment soutenu par la Direction sortante. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une liste d'aménagements rendant possible, sans trop de remous, l'application de la réforme giscardienne. On y retrouve la désormais sempiternelle participation des usagers, la gestion «transparente et participative» : on sait ce que cela signifie de la part de ces dirigeants HLM qui ont approuvé la représentation ultra-

minoritaire des usagers au sein des Conseils d'administration des offices.

On y retrouve aussi une sorte de code de déontologie qui a pour but d'éliminer les brebis galeuses à l'affairisme trop voyant : «Il y a eu parfois dans nos organismes, disait un congressiste, un certain nombre d'abus.

S'ils étaient connus, de nos usagers, ils ne contribueraient pas à les engager à nous fournir leur appui» et l'on voit poindre une fois de plus la conception de la participation des usagers comme masse de pression, vision chère à tous les notables, PS, PC ou autres, qui grenouillent au sein de l'appareil d'Etat.

Une fois de plus, le mouvement HLM a choisi de s'aligner sur le pouvoir. C'est ce qu'avaient bien compris les locataires du Frais-Vallon, à Marseille, en accueillant fraîchement les congressistes en visite dans leur cité.

Nicolas GUILLOT

espace
et luttes

PLACE 7

UNE NOUVELLE
POLITIQUE

DE L'ESPACE ?

N 2 15 F

Nous avons reçu le N° 2 de la revue *Espace et Luttes* dont le comité de rédaction définit l'objectif : «Faire connaître les luttes contre l'aménagement capitaliste de l'espace, partir d'elles pour mieux le comprendre et l'analyser, débattre de ce qui est en jeu dans tout cela et qui nous concerne directement avec ceux qui le désirent».

De nombreux articles intéressants dans ce numéro. En particulier : la gestion musclée de l'espace à Villeurbanne ; la municipalité d'Hernu inaugure une nouvelle méthode expéditive de la résolution de la question du logement. «Sous les yeux de tous les notabilités de l'agglomération, la boule des démolisseurs allait heurter le béton du premier immeuble de la cité Olivier De Serras... Ani-

mateurs socio-culturels, quadrillage policier, campagne de psychose, du ghetto, tout va être bon pour exclure les travailleurs immigrés de la bonne ville de Villeurbanne».

L'article illustre de manière frappante «l'Union sacrée» — du préfet aux différents responsables politiques de tous bords, en passant par les administrations locales — quand il s'agit de contrôler et d'expulser les travailleurs.

UN EXCELLENT
TÉMOIGNAGE SUR
LE MASSACRE
D'UNE RÉGION

Après avoir organisé la fermeture des mines des Cévennes, ancien bastion ouvrier, «le 4 octobre 1948 la grève générale est déclenchée dans tous les bassins ; la grè-

ve sera dure, violente. Dès le 8 octobre les affrontements avec la police feront un mort. Le 25 octobre Jules Moch ordonne l'assaut des puits, un par un per la troupe». Les Cévennes sont transformées en musée pour touristes étrangers et citadins fortunés en mal de rural. «... D'un côté on construit autour d'un vieux village typique des bungalows standardisés et on vend toutes les terres agricoles ; de l'autre on organise le paysage pour faire vendre. On crée le Parc des Cévennes en le présentant plus sauvage qu'il n'est par souci d'exotisme. On fait venir des cerfs sous prétexte qu'il y en avait au Moyen Âge. On parle de serpents, d'aigles royaux, histoire de vous donner un léger frisson quand vous vous lancerez sur les sentiers de grandes randonnées...».

UNE CONTRIBUTION
AU DÉBAT SUR
LA DÉMOCRATIE DANS
LE MOUVEMENT DE LUTTE

Face à l'armée qui, par tous les moyens, cherche à conquérir le plateau du Larzac, l'article illustre «Pourquoi les agriculteurs défendent leur espace comme une terre, qu'ils travaillent et qu'ils aiment bien plus que comme leur propriété... Ils ont pu également constater la ressemblance et la solidarité de leur lutte avec les autres luttes populaires pour le contrôle de l'espace (Neussac, Vau-meilh, Fontevraud, etc...), et celle des ouvriers pour la défense de leur emploi. Cela a fait tomber la vieille méfiance qui existait entre les paysans du plateau et les ouvriers de Millau».

Les formes de démocratie adaptées au terrain et aux périodes de la lutte, les contradictions entre gros agriculteurs et petits exploitants... des aspects de la lutte, riches d'enseignement.

Revue à commander :
Espace et luttes
14 rue de Nanteuil
75 015 Paris

LES TOURS
BUREAUX

Quand les tours fleurissent...

...les travailleuses s'éloient.

Quand l'organisation de l'espace sert directement à contrôler et à exploiter les travailleurs.

Un document sur les conditions de travail dans les tours de bureaux qui résulte d'un long travail mené par des militants CFDT et des architectes et ergonomes du «Collectif espace du travail»...

Sommaire :

- Le tertiaire et l'évolution de Paris
- Bureaux et transports en commun.
- Des tours de bureaux pourquoi ?
- Climatisation
- Les aménagements de bureaux
- La sécurité incendie.

DIJON : 77 RESIDENTS SONACOTRA EXPULSÉS PUISSANTE RIPOSTE

200 CRS accompagnés de la police locale et d'un huissier ont investi mardi matin, à 4 heures, les deux foyers SONACOTRA de Dijon (Côte d'Or), un des foyers étant plus connu sous le nom de foyer Mistral.

De quatre à six heures du matin, la mobilisation contre ce nouveau coup de force de la

Ce n'est qu'à 6 heures du matin, après des affrontements violents, que les flics arrivaient à accomplir leur sale besogne : procéder comme dernièrement dans la région parisienne à des expulsions de résidents des deux foyers.

Ce sont 77 résidents dont 8 délégués qui ont été mis à la rue manu-militari : 47 résidents au foyer Mistral, 30 dans le second foyer.

Ces résidents, étaient avec leurs camarades, en grève des loyers : en avril de cette année, ils étaient attaqués en justice par la SONACOTRA pour « non paiement de loyer », et se voyaient sommer de le verser sous peine d'expulsion lors du jugement rendu en ce début juin.

La totalité des affaires des résidents expulsés a été saisie et embarquée

à la police, qui n'accepte de les rendre à leur propriétaire qu'à la condition que chacun d'eux se présente pour cela, individuellement. Il s'agit évidemment de faciliter la pression sur les résidents, dont certains par ailleurs ont vu leurs papiers enlevés par la police.

Une délégation comprenant les représentants des comités de résidents, et des syndicats notamment, s'est rendue mardi matin à la préfecture pour exiger un retrait collectif des biens. Ce fut le refus.

La mobilisation contre ce nouveau coup de force de la SONACOTRA devait s'amplifier dans la journée : fait très positif, dans différentes entreprises dijonnaises, les sections syndicales appelaient les travailleurs français et immigrés à débrayer au

SONACOTRA s'est engagée : les résidents, en compagnie d'environ 200 travailleurs — militants syndicaux, politiques dijonnais — ont résisté aux flics qui n'hésiteront pas à charger sans sommation les travailleurs ainsi mobilisés, faisant plusieurs blessés.

coude à coude, en solidarité avec les travailleurs des foyers SONACOTRA.

A 18 heures se déroulait une manifestation appelée par les résidents SONACOTRA et à laquelle s'associaient les Unions syndicales locales ainsi que de nombreuses organisations politiques. Cette manifestation a été imposante. C'est environ 2 000 personnes qui ont défilé de 18 heures jusqu'à 20 heures, dans les rues de Dijon, passant devant la préfecture où étaient massés les flics.

Parmi les manifestants, bien sûr de très nombreux travailleurs immigrés des foyers SONACOTRA expulsés mais également d'autres foyers de l'agglomération dijonnaise. Des travailleurs de différentes usines dijonnaises — français et immigrés — étaient

également présents. Citons entre autre ceux de l'usine Parvex qui avaient débrayé. Etaient également présents les élèves de l'École Supérieure de Sciences Agronomiques Appliquées, ceux de l'Inra, etc. Les travailleurs des foyers expulsés ne sont pas allés au travail de la journée.

Les manifestants ont scandé différents mots d'ordre dont « non aux expulsions », « français, immigrés, égalité des droits », « So So SONACOTRA cédera ».

L'ensemble des travailleurs expulsés des foyers mardi matin, ont couché dans leur chambre, dans la soirée de mardi. Les travailleurs des foyers ont par ailleurs organisé des rondes après cette décision, afin de faire face à toute nouvelle tentative d'expulsion.

Arsenal de Brest Les CRS, à coups de grenades lacrymogènes, agressent les travailleurs

Comme dans la plupart des arsenaux, les travailleurs de l'arsenal de Brest, dans le cadre des mouvements appelés par les fédérations CGT, CFDT, FO et CFTC, s'étaient prononcés pour la grève lundi. Par cette grève qui touche par intermittence depuis plusieurs jours de nombreux arsenaux en France, les travailleurs entendent obtenir le rétablissement des décrets salariaux suspendus voilà deux ans et qui alignaient leur salaire sur ceux de la métallurgie parisienne.

Comme cela s'était déjà produit récemment dans

un autre arsenal, les flics sont intervenus, mardi à 13 heures, à l'arsenal de Brest. Les CRS ont encerclé tous les chantiers de l'arsenal, jeté des grenades lacrymogènes dans un atelier, matraqué un travailleur. A Cherbourg également, quatre escadrons de garde mobile sont en permanence dans l'arsenal, prêts à intervenir ! A Brest, où l'arsenal a été lock-outé, les travailleurs ont riposté puissamment à l'agression policière en manifestant, à l'appel des syndicats. Ils étaient environ 4 000. La grève continue.

Fontenay-sous-Bois Le maire PCF poursuivit en justice pour avoir soutenu des manifestants

Parce qu'il avait soutenu une délégation d'employés de sa commune frappés par la police dans la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne, en mars 1975, le maire (PCF) de Fontenay-sous-Bois (région parisienne) comparait devant le tribunal correctionnel de Meulin lundi pour « rébellion » et « entrave à la circulation ». En 1975, le conseil municipal de Fontenay-sous-Bois votait son budget et exigeait une subvention d'équipement. Le 17 mars une délégation, (après de nombreuses autres) d'employés commu-

naux et de responsables syndicaux se présentait à la sous-préfecture de Nogent dans ce sens. Le maire, s'y rendait un peu plus tard quand il apprendra que la délégation était enfermée derrière les grilles de la sous-préfecture, dans le jardin de laquelle se trouvaient de nombreux policiers. Les flics interviendront finalement violemment contre la délégation. Le procureur du tribunal, lundi a requis un mois de prison avec sursis contre le maire ! Le jugement sera rendu le 2 juillet.

Sidérurgie lorraine

LES RESULTATS INEGAUX DE LA CAMPAGNE DU PCF

La Lorraine, et particulièrement les bassins sidérurgiques, constituait un des points intéressants à observer, en raison de l'insistance du PCF pour mettre la responsabilité des licenciements sur le

Premier point : la participation électorale a été plus faible que sur le plan national. En Moselle, il y a eu 45,55 % d'abstentions et 5,51 % de bulletins blancs ou nuls ; en Meurthe-et-Moselle, 41,58 % d'abstentions et 4,91 % de bulletins blancs ou nuls. (Nationalement 39,07 % d'abstentions et 3,23 % de bulletins blancs).

Comme nous l'avons fait

hier, nous ne comparons pas les pourcentages obtenus par les partis entre les européennes et les législatives, une telle comparaison étant rendue difficile par le fort taux d'abstentions et de votes nuls. Pour les quatre grandes listes, nous avons calculé le pourcentage de pertes que celles-ci enregistraient par rapport à leur nombre de voix en 1978, et compa-

compte de l'Europe. Si l'on considère les résultats dans les deux départements concernés (Moselle et Meurthe-et-Moselle), on constate des résultats très inégaux pour lui.

ré ces pertes avec leur perte moyenne au niveau national.

En Meurthe-et-Moselle, où les abstentions et les bulletins nuls sont en nombre légèrement supérieur au niveau national, on constate que l'UDF perd nettement plus qu'au niveau national, et que l'effondrement du RPR y est légèrement moins prononcé. Le PS et le PCF perdent généralement un peu plus qu'au niveau national. La liste écologiste fait 5,56 % des voix, plus qu'au niveau national. Dans ce département où il a été député, Servan-Schreiber recueille son plus fort score national, soit 4,35 %.

Les résultats dans la sidérurgie montrent un déplacement de voix en faveur du PCF dans le Nord du département (la région de Longwy). Mais il est en recul sur d'autres centres sidérurgiques, comme Neuves-Maisons, près de Nancy.

En Moselle, où les abstentions et les votes nuls ont été largement supérieurs à la moyenne nationale, le PCF, qui perd

54 % de ses voix des législatives (contre 30 % au niveau national) enregistre un recul net, surtout sensible dans le bassin sidérurgique. Le RPR enregistre également un effondrement comparable à celui enregistré nationalement. Dans ce département concerné par l'implantation de la centrale nucléaire de Cattenom, la liste écologiste obtient 6,64 % des voix, cependant qu'à Thionville, elle recueille 8,3 % et à Cattenom plus de 10 %. A Thionville même, où le PCF dirige la municipalité, il n'obtient que 15,28 % des voix.

L'utilisation par le PCF de la situation de l'emploi en Lorraine, dans la sidérurgie, a donc eu pour lui des résultats très inégaux. S'il améliore sa position par rapport aux autres partis dans le bassin de Longwy, ses thèses semblent n'avoir pas recueilli la même adhésion dans la région de Thionville, où de nombreux licenciements ont pu être opérés à la faveur de la démobilisation qu'entraînaient les illusions sur une victoire de la gauche aux législatives.

● Journée d'action mercredi dans la paysannerie

La FNSEA annonçait une journée d'action mercredi dans l'agriculture française tandis que le même genre de manifestations se dérouleront dans les différents pays de la CEE. La FNSEA revendique une augmentation des prix communautaires et le démantèlement correspondant des montants compensatoires.

SUR L'ETAT DE SANTE DE CHTCHARANSKY

La santé du dissident soviétique Chtcharansky condamné l'année dernière à 13 ans de pri-

son pour « espionnage » se détériore rapidement (accès de fièvre et pertes de poids). Malgré son état de santé, ce dernier ne reçoit aucun soin médical à la prison de Tatria près de Moscou.

● Hugonnet à Dijon : les travailleurs refusent le chantage à l'emploi

95 % du personnel ouvrier est en grève pour le maintien des avantages acquis depuis le 27 mai, dans cette entreprise de fabrication de tank à lait. En janvier dernier, l'entreprise Hugonnet est rachetée par le groupe Luchaire qui décide alors de rentabiliser l'entreprise : suppression du treizième mois, de la prime d'ancienneté, de transport, et blocage des salaires. Au vu de ces mesures, les 180 ouvriers de production décident de se mettre en grève illimitée alors même que la direction brandit des menaces de licenciements pour faire accepter ses restrictions. Refusant le chantage à l'emploi et malgré le dépôt, il y a 8 jours, d'un plan de 48 licenciements, les travailleurs d'Hugonnet poursuivent leur lutte. Pour de nombreux travailleurs de la région cette lutte revêt une importance particulière dans cette période où, sous prétexte de la crise, les patrons voudraient faire accepter toutes sortes de mesures anti-ouvrières. Aussi, le soutien s'organise autour des grévistes d'Hugonnet. Ils en ont d'autant plus besoin que la direction tente par tous les moyens de réprimer la lutte : attaque du piquet de grève par un commando de cadres en camion provoquant un blessé, plainte en référé contre 7 travailleurs dont 6 immigrés risquant ainsi de tomber sous le coup de la nouvelle circulaire Bonnet.

Correspondant Dijon